

“ Réussir la décentralisation : avec les maires ! ”

Le thème central Placés en première ligne par le suffrage universel pour répondre immédiatement, y compris dans l'urgence, aux besoins de leurs concitoyens, les maires sont nécessairement concernés par cette réforme. Elle ne pourra réussir sans eux. Ils sont fondés à demander que soit réaffirmé et précisé le rôle que les communes, et leur prolongement naturel que constitue l'intercommunalité, doivent jouer dans une République décentralisée, privilégiant l'action de proximité. Ils sont aussi fondés à demander, en conséquence, une adaptation de leurs ressources humaines et financières.

Lundi 17 novembre 2003

Réunion annuelle des maires d'Outre-mer à l'Hôtel de Ville de Paris

Matin. 9h30-12h30

- Ouverture par MM. Bertrand Delanoë, maire de Paris, et Daniel Hoeffel, président de l'AMF.
- La décentralisation Outre-mer : l'évolution de la situation financière et des emplois publics des communes, avec la participation des présidents des associations départementales de maires.

Après-midi. 14h30-17h30

- Deux ateliers consacrés à l'intercommunalité et à l'application de la loi littoral.

Clôture par Mme Brigitte Girardin, ministre de l'Outre-mer.

Mardi 18 novembre 2003

PARIS EXPO – PORTE DE VERSAILLES

Matin (Auditorium) 9h30 à 10h00

- Assemblée générale statutaire, 1^{ère} partie : rapport financier présenté par M. Michel Charasse, trésorier général de l'AMF, et fixation des cotisations pour 2004.

POINTS INFO TECHNIQUES

11h00 – 12h30

- Salle 40 : TVA et subventions
- Salle 41 : Contrats aidés

10h00 à 12h30

● Débat : Territoires ruraux : quelles perspectives de développement ?

Le projet de loi en faveur du développement des territoires ruraux et la plupart des mesures qu'il propose sont fondés principalement sur la reconnaissance de la diversité et de la spécificité du monde rural. Cette nouvelle politique offre-t-elle des perspectives suffisantes ? Peut-elle fonder une nouvelle approche de l'organisation des services publics ?

■ 1^{ère} séquence : le projet de loi en faveur du développement des territoires ruraux.

Animée par M. Jean-Claude Frécon, maire de Pouilly-lès-Feurs, président de la commission des Communes et territoires ruraux de l'AMF.

Avec la participation de MM. Yves Dauge, maire de Chinon, vice-président de l'APVF, et de M. Gérard Pelletier, maire de Raze, président de l'AMRF

Et l'intervention de M. Hervé Gaymard, ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

■ 2^e séquence : l'organisation des services publics dans les territoires ruraux.

Animée par M. Paul Durieu, maire de Camaret-sur-Aigues, rapporteur de la commission des Communes rurales de l'AMF.

Avec la participation de MM. Didier Guillaume, maire de Bourg-de-Péage, Pierre Hérisson, maire de Sevrier, et Gérard Delfau, maire de Saint-André-de-Sangonis.

● Inauguration du Salon des maires et des collectivités locales par MM. **Daniel Hoeffel**, président de l'AMF, **Jacques Guy**, président du groupe Moniteur, **André Laignel**, secrétaire général de l'AMF, en présence de **M. Jean-Louis Debré**, président de l'Assemblée nationale.

Après-midi (Auditorium)

14h30

● Présentation des actions conduites par l'AMF sur les affaires européennes par **M. Antoine Rufenacht**, maire du Havre, président de la commission Europe de l'AMF.

15h00

● Bilan de l'activité de l'AMF en faveur du développement de l'intercommunalité par **M. Jacques Pélissard**, maire de Lons-le-Saunier, premier vice-président de l'AMF.

15h30

● Assemblée générale statutaire, 2^e partie : rapport d'activité présenté par **M. André Laignel**, maire d'Issoudun, secrétaire général de l'AMF.

16h00

● Séance solennelle d'ouverture :
Accueil par **M. Bertrand Delanoë**, maire de Paris.
Intervention de **M. Daniel Hoeffel**, président de l'AMF.

17h00

● Intervention de **M. Jean-Pierre Raffarin**, Premier ministre.

POINTS INFO TECHNIQUES **14h30-16h00**

- Salle 40 : Téléphonie mobile
- Salle 41 : Petite enfance : relations communes/CAF

Mercredi 19 novembre 2003

9h00-16h00
Vote sur le rapport d'activité

Matin

9h30 à 12h30 (Auditorium)

● **Intercommunalité : comment concilier cohérence et proximité, à quelles conditions juridiques et financières ?**

En facilitant la transformation des syndicats en communautés et la fusion des EPCI, en assouplissant les relations entre com-

munes et EPCI dans leurs moyens humains et financiers, en reconnaissant aux structures intercommunales la possibilité d'exercer des compétences pour le compte de la région ou du département, le projet de loi de décentralisation peut contribuer à un renforcement de l'intercommunalité.

Ce renforcement ne doit-il pas s'appuyer sur une gestion communale de proximité ?

Comment assouplir les relations entre les communes et les EPCI sans nuire à la cohérence de l'action publique locale et en veillant à la sécurisation de son financement ?

Comment conjuguer l'efficacité de l'action intercommunale avec la nécessité de préserver l'identité communale ?

Pouvoir de police du maire et intercommunalité ?

Débat animé par MM. **Jacques Pélissard** et **Yves Goasdoué**, maire de Flers, respectivement président et rapporteur de la commission Intercommunalité de l'AMF.

Avec l'intervention de **M. Patrick Devedjian**, ministre délégué aux Libertés locales.

9h30 à 12h30 (Salle 42)

● **Déchets : quels financements ?**

Aucune raison objective ne justifie de confier, à la faveur de la décentralisation, la gestion des déchets, que les communes et leurs groupements assurent avec efficacité, à un autre niveau territorial, sauf en matière de planification (élaboration des plans d'élimination des déchets).

Au moment où se dessinent de véritables enjeux financiers (mise en place de nouvelles filières de déchets et négociations financières avec les sociétés agréées), ne faudrait-il pas plutôt :

- travailler dans le sens d'une plus forte prise en charge financière, par les metteurs sur le marché, des coûts de collecte et de traitement supportés par les collectivités dans l'objectif d'aboutir à terme à une couverture complète des dépenses engagées,
- assouplir les rigidités qui nuisent à la gestion des déchets,
- toiler les modes de financement (TEOM, REOM) ?

Atelier animé par MM. **Denis Merville**, maire de Sainneville, et **Michel Bourgain**, maire de l'Île-Saint-Denis, respectivement président et rapporteur de la Commission Environnement et développement durable de l'AMF, ainsi que par MM. **Gérard Miquel**, maire de Nuzéjols, et **Gilles Vincent**, maire de Saint-Mandrier.

Avec l'intervention de **Mme Roselyne Bachelot-Narquin**, ministre de l'Écologie et du développement durable.

POINTS INFO TECHNIQUES **11h00-12h30**

- Salle 40 : L'ouverture du marché de l'énergie
- Salle 41 : La coopération décentralisée

9h30 à 11h00 (Salle 40)

- Réunion sur les **télévisions locales** animée par MM. **André Laignel**, maire d'Issoudun, secrétaire général de l'AMF, et **Gérard Baumel**, maire de Céreste.

**POINTS
INFO
TECHNIQUES**

14h30-16h00

- Salle 40 : Les documents d'urbanisme
- Salle 41 : Les marchés publics

Après-midi. 14h30 à 17h30 (Auditorium)

● Région, département, communes et groupements : comment assurer la complémentarité ?

Dans la plupart des domaines visés par le projet de loi (développement économique, formation professionnelle, action sociale, enseignements artistiques), les communes et leurs groupements ne pourront intervenir le plus souvent qu'à titre subsidiaire, à leur demande ou à l'initiative de la région ou du département (délégation ou appel de responsabilité) dans le cadre d'une convention et à condition de s'inscrire dans les orientations d'un schéma ou d'un plan, départemental ou régional.

Seules les communautés, à condition d'être dotées d'un PLH et de conclure une convention avec le préfet de région, se verront attribuer de nouvelles responsabilités dans le domaine du logement social et de la politique locale de l'habitat.

Pour assurer une réelle complémentarité d'action des collectivités locales, ne faut-il pas mieux préciser le sens et la portée des schémas et des plans, les conditions juridiques et surtout financières de cet exercice partagé des compétences ?

Ne convient-il pas également, dans un souci de cohérence, de préciser l'articulation des interventions du département, des communautés et des communes dans le domaine de l'habitat ?

Animé par M. **Christian Dupuy**, maire de Suresnes, et M. **André Laignel**, maire d'Issoudun.

Avec une table ronde finale, animée par M. **Jean Dumonteil**, directeur de « La Gazette des communes, des départements et des régions », entre MM. **Jean-Marie Bockel**, maire de Mulhouse, président de l'AMGVF, **Bruno Bourg-Broc**, maire de Châlons-en-Champagne, président de la FMVM, **Marc Censi**, maire de Rodez, président de l'ADCF, **Gérard Longuet**, président de l'ARF, **Martin Malvy**, président de l'APVF, et **Jean Puech**, président de l'ADF.

14h30 à 17h30 (Salle 42)

● Personnes âgées, handicapés et solidarité : quel rôle pour les communes ?

Il reste, malgré les efforts déployés, encore beaucoup à faire pour que les personnes fragilisées par l'âge, l'isolement, la maladie ou le handicap trouvent des réponses réellement adaptées à leurs besoins.

Quel rôle réserveront aux maires, qui déjà sont fortement impliqués dans ces domaines, la future loi programme pour les handicapés et le programme « Vieillesse et solidarité » ?

Débat animé par Mme **Maud Tallet**, maire de Champs-sur-Marne, présidente de la commission Cohésion sociale de l'AMF, et MM. **Pierre Albertini**, maire de Rouen, et **Gilles Catoire**, membre du Conseil national des retraités et personnes âgées. *Avec la participation* de Mme **Marie-Thérèse Boisseau**, secrétaire d'État aux Personnes handicapées, et de M. **Jean-Paul Le Divenah**, directeur de cabinet de M. **Hubert Falco**, secrétaire d'État aux Personnes âgées.

14h30-17h30

● Le maire et l'office du tourisme : de la décentralisation aux technologies de l'information (Salle Europe)

Débat animé par MM. **Jean Launay**, maire de Bretenoux, **Didier Borotra**, maire de Biarritz, président de l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques et **Jean-Claude Landre** (maire de Truyes), président de la Fédération nationale des offices de tourisme et des syndicats d'initiative. *Avec l'intervention* de M. **Léon Bertrand**, secrétaire d'État au Tourisme.

18h30

- Réception des maires à l'Hôtel de ville de Paris par M. **Bertrand Delanoë**, maire de Paris.

Jeudi 20 novembre 2003

Matin. 9h30 à 12h30 (Auditorium)

Allocution de M. **Christian Poncelet**, président du Sénat

● Comment adapter et mieux répartir les moyens humains et financiers ?

La réforme de la décentralisation renforce la nécessité d'adapter les moyens humains et financiers des communes et de leurs groupements à l'accroissement de leurs responsabilités et de leurs charges.

Comment rendre la fonction publique territoriale plus attractive, améliorer les procédures de recrutement et les dispositifs de for-

**POINTS
INFO
TECHNIQUES**

9h30 - 11h00

- Salle 40 : Les normes

11h00-12h30

- Salle 40 : La restauration scolaire
- Salle 41 : Transfert des régies et affermage aux communautés
- Salle Europe 403-404: Administration électronique

mation, la gestion et le management des ressources humaines ? Comment parvenir tout à la fois à moderniser la fiscalité locale et concilier la recherche d'une plus grande autonomie financière avec l'exigence d'une plus forte péréquation ?

L'État ne doit-il pas s'attacher à mieux limiter les charges des communes et notamment celles résultant de la multiplication et de la plus grande sévérité des normes ?

Débat animé par MM. **Philippe Laurent**, maire de Sceaux, et **Pascal Buchet**, respectivement président et rapporteur de la commission des Finances de l'AMF, et **Mme Françoise Descamps-Crosnier**, maire de Rosny-sur-Seine, présidente du groupe de travail Fonction publique territoriale de l'AMF.

En présence de MM.

Jean-Pierre Fourcade, maire de Boulogne, président du Comité des finances locales,

Pierre Méhaignerie, **Jean Arthuis**, **Gilles Carrez**, **Philippe Marini**, présidents et rapporteurs des commissions des finances de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Michel Charasse, maire de Puy-Guillaume,

Didier Migaud, président de la communauté d'agglomération de Grenoble, **André Rossinot**, maire de Nancy et président du CNFPT, **Philippe Valletoux**, vice-président du directoire Dexia Crédit local.

Avec la participation attendue de **M. Jean-Paul Delevoye**, ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire, et de **M. Alain Lambert**, ministre délégué au Budget et à la réforme budgétaire.

9h30 à 12h30 (Salle Europe 401-402)

● **Politique de la ville : quels changements ?**

C'est une politique de la ville ambitieuse mais recentralisée et recentrée sur les zones urbaines sensibles que dessine pour les cinq prochaines années la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine.

Comment concilier cette orientation avec la nécessité pour les élus d'intervenir à l'échelle de la ville et de l'agglomération et sur tous les aspects sociaux et culturels du développement urbain ? Comment l'articuler avec le projet de loi de décentralisation relatif au logement social et à la politique de l'habitat ?

Les financements prévus seront-ils assurés jusqu'en 2008 ? Que deviendront les contrats de ville ?

Débat animé par **M. François Rebsamen**, maire de Dijon, et **M. Jean-Jacques Pignard**, maire de Villefranche-sur-Saône, respectivement président et rapporteur de la commission des Villes et des territoires urbains de l'AMF.

Avec la participation de **M. Jean-Louis Borloo**, ministre délégué à la Ville et à la rénovation urbaine.

10h00 à 12h30 (Salle 42)

● **Les pays : quelle place et quel rôle dans l'organisation territoriale ?**

Espace de projet sur un territoire présentant une cohésion géo-

graphique, culturelle, économique et sociale, le pays a-t-il trouvé sa place à côté d'autres formes instituées de coopération intercommunale ? Sur quel périmètre et pour quoi faire ?

Comment faire pour que le projet qui est au cœur de la démarche du pays soit autre chose qu'un simple recensement des atouts et des faiblesses d'un territoire mais permette, à partir d'un diagnostic partagé, de définir une véritable stratégie de développement ?

Débat animé par MM. **Robert Lecas**, maire de Magny-Cours, président du syndicat mixte du pays de Nevers et du Sud Nivernais, **Bernard Marbœuf**, maire de Lecousse, président du pays de Fougères.

Avec le concours technique d'ETD (Entreprise, territoire, développement)

Et l'intervention de Jean-Paul Delevoye, ministre de la Fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire.

12h30 à 14h30

● Réception offerte par Dexia Crédit local.

Après-midi (Auditorium)

14h30 à 15h30

● Table ronde animée par **M. Jean-Pierre Elkabbach**, président directeur général de Public Sénat : « **L'avenir des communes dans la société de demain** », entre **M. Louis Besson**, maire de Chambéry, **Mme Béatrice Marre**, maire de Noailles, **M. André Santini**, maire d'Issy-les-Moulineaux, et **M. Claude Térouinard**, maire de Châtillon-en-Dunois.

Dans une société ouverte sur le monde, marquée par le développement des techniques de communication, une plus grande mobilité et la montée des individualismes, la demande de proximité sera-t-elle plus forte ou plus faible ou simplement différente ?

Le maire en tant qu'autorité et la commune en tant qu'institution seront appelés à évoluer. Dans quel sens ?

15h30

● Présentation de la résolution générale du 86^e Congrès par **M. André Laignel**, secrétaire général de l'AMF.

16h00

● Intervention de **M. Nicolas Sarkozy**, ministre de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

● Clôture officielle du 86^e Congrès par **M. Daniel Hoeffel**, président de l'AMF.

17h00

● Réception des maires et des présidents de communautés par le Bureau et le président de l'AMF.

Pendant toute la durée du Congrès, la mission Intercommunalité de l'AMF sera à la disposition des présidents de communautés dans la salle qui leur est spécialement dédiée.